



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-44124>

Département(s) de publication : 10

Annonce n° 26-44124

Fournitures

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 26-35092

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Commune de Troyes

**Type de Numéro national d'identification :** SIRET

**N° National d'identification :** 21100374400011

**Ville :** TROYES

**Code postal :** 10000

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 10

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** ACCORD-CADRE MONO ATTRIBUTAIRE A BONS DE COMMANDE RELATIF A LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON DE CONSOMMABLES ET DE MATERIELS ELECTRIQUES-.

**Type de marché :** Fournitures

**Description succincte du marché :** Le présent accord-cadre porte sur la fourniture et la livraison de consommables et de matériels électriques. La consultation est passée selon une procédure adaptée en application des articles L. 2120-1-2°, L. 2123-1-1° et R. 2123-1-1° du Code de la commande publique (CCP). L'accord-cadre est mono-attributaire. Le titulaire retenu sera consulté, à chaque survenance d'un besoin, par le biais de l'émission de bons de commande, conformément aux dispositions aux articles R2162-1 à 6 du CCP, et aux articles R2162-13 et 14 pour les dispositions propres aux bons de commande. Cet accord-cadre mono-attributaire à bons de commande est régi en application de l'article R. 2162-4 alinéa 2° du CCP avec des montants maximums annuels fixés à : Lot n°1 : Moulures, protections, appareillages et divers : 24 000 € HT, Lot n°2 : Eclairage, LED et Lampes : 18 000 € HT, Lot n°3 : BAES : 14 000 € HT et Lot n°4: Fils et Câbles : 10 000€ HT. Les prix applicables seront ceux du bordereau des prix unitaires. Les prix seront appliqués aux quantités réellement commandées. - Durée de l'accord-cadre. Le présent accord-cadre est passé pour une période de 1 an à compter de sa date de notification au titulaire. Il pourra ensuite être renouvelé 2 fois, tacitement, pour une période de 1 an. Sa durée ne pourra donc excéder 3 ans. Si la Collectivité décide de ne pas reconduire l'accord-cadre, elle adressera au titulaire, au moins 1 mois avant son échéance, une lettre de non reconduction

en recommandé avec accusé de réception via son profil d'acheteur Xmarches.fr. Le titulaire de l'accord-cadre ne peut pas refuser la reconduction selon les dispositions de l'article R2112-4 du CCP. - Délai de livraison : Le délai maximal de livraison d'une commande est fixé à 5 jours ouvrés maximum à compter de la réception du bon de commande par le titulaire. Toutefois, le titulaire peut s'engager sur un délai de livraison plus court.-.

## **Section 4 - Informations rectificatives**

- Modification de la date limite de remise des plis au mardi 12 mai 2026 à 17:00:00

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/04/2026**